

FORMATION SPECIALISEE DE SITE

DES LYCEES ET DU CREPS

Réunion du 3 novembre 2026

RAPPORT POUR INFORMATION

BILAN SUR LES AUTO-LAVEUSES

La Région dote régulièrement les équipes du service général des lycées d'auto-laveuses. Pour mémoire, depuis 2022, la Région a ainsi acheté, via la centrale d'achat UGAP, 215 auto-laveuses pour un montant global de 1,3 million d'euros. N'ayant pas de marché pour l'achat de tels équipements, elle ne maîtrise ni le contour du marché, ni le choix du prestataire.

Avant toute commande à l'UGAP, une pré-visite est systématiquement organisée au sein du lycée pour que le prestataire puisse proposer le modèle le plus adapté à l'utilisation. Les différents modèles achetés sont :

- 51 cm autoportée,
- 51 cm environs autotractée,
- 35 à 38 cm environs propulsée.

Ces renouvellements ou compléments de machines répondent soit à un besoin du lycée pour l'entretien de l'établissement, soit à un aménagement de poste (restrictions médicales des ATT) en lien avec la DRH.

Actuellement les lycées sont dotés d'auto-laveuses de marque KARCHER, d'une durée de vie de 7 ans environ, soit 2 184 cycles de charge.

Ces auto-laveuses sont équipées d'une batterie gel. La durée de vie d'une batterie AGM est de 700 cycles. Au minimum 3 remplacements de batterie seront donc nécessaires sur la durée de vie de l'appareil, soit un remplacement tous les 2/3 ans.

Il est possible de se procurer de telles batteries auprès d'enseignes spécialisées pour un coût estimé à environ 1 000 €. De nombreux établissements ont déjà recours à cette solution. Les achats sont réalisés par les lycées, dans le respect des règles de la commande publique.

Parmi ses caractéristiques, la batterie gel ne supporte pas les recharges rapides qui réduisent sa durée de vie. De plus, si la machine reste inutilisée pendant plusieurs semaines, il est indispensable que la batterie soit préalablement rechargée, car une batterie laissée déchargée se détériore rapidement. Aucun entretien spécifique n'est cependant nécessaire.

Ainsi, il est recommandé d'utiliser l'auto-laveuse jusqu'à la fin d'un cycle de charge complet, soit environ deux heures d'utilisation selon les modèles, avant de procéder à une recharge. Cette pratique contribue à optimiser les performances et la durée de vie de la batterie.

Des retours concernant des pannes ont conduit à échanger avec les établissements et les prestataires pour comprendre ces dysfonctionnements et réfléchir à des alternatives.

Un rappel des bonnes pratiques aux managers des lycées quant à l'utilisation et à la recharge des auto-laveuses a été réalisé pour éviter une usure prématurée des batteries.

En parallèle, une expérimentation et un sourcing ont été organisés au lycée Charlotte Perriand de Genech, afin que les équipes puissent utiliser et évaluer différents matériels.

La campagne de renouvellement des équipements 2026 a mis en valeur un besoin de 101 appareils. Dans le cadre de l'instruction de ces demandes, une réflexion sera engagée pour expérimenter d'autres modalités d'achat (acquisition via d'autres centrales d'achat) ainsi que d'autres typologie de batteries (batteries au lithium).